



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

naissance

Question écrite n° 72103

Texte de la question

M. Marcel Bonnot attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les naissances prématurées de plus en plus nombreuses. En effet, ces naissances représentent plus de 8 %, soit 55 000 bébés tous les ans. L'association " SOS Préma " souligne le réel manque de structures et de personnel médical formé pour répondre aux besoins de ces enfants. Force est de constater que les réseaux et les centres de néonatalité sont peu développés ou saturés. Il lui demande de lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour améliorer la prise en charge médicale de ces prématurés.

Données clés

Auteur : [M. Marcel Bonnot](#)

Circonscription : Doubs (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72103

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 février 2010, page 1898

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)